

## **Errata**

### **Changement de titre de sections**

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées lors de la publication du bulletin du 21 décembre 2007 – Volume 4, numéro 51, le titre de la section 3.4.4 aurait dû se lire ainsi : « Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisé » et le titre de la section 3.4.6 aurait dû se lire ainsi : « Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites ». Conséquemment, les cessations d'activités publiées dans cette dernière section comprennent les cessations volontaires.

Le 11 janvier 2008.

### **Section 3.4.4.1**

Le nom de cet individu n'aurait pas dû se retrouver dans cette section du Bulletin.

- Johal, Irvin Singh  
Société de Valeurs Mobilières E\*TRADE Canada

Le 11 janvier 2008.